

Commission d'Incorporation des étrangers

Séance du 22 décembre 1942

La Commission d'Incorporation des étrangers s'est réunie à la Préfecture le mardi 22 décembre à 18 heures sous la présidence de M. le Secrétaire général de la Préfecture

Étaient présents :

Condorc
M. de Belgique de Service Social des Étrangers
M. Munera, chef de poste départemental
M. Carter, C^{te} P^{te} aux Renseignements pénitentiaires
M. Bontajon, Inspecteur du Travail

La Commission ratifie l'incorporation des

Espagnols

(voir liste)

de Pologne

(voir liste)

de Luxembourg

Krippler Jean Pierre

seront contrôlés les espagnols ci-après
(voir liste)

— juifs —

La circulation des instructions ministérielles des 6 et 8 décembre 1942 et irrégularités juifs

6 ex.

ont été convoqués devant la Commission
Municipale chargée de vérifier les comptes avant
l'incorporation ; j'insiste seulement sur le point
de cette convocation, les autres résolvant à l'égard de
chaque sujet n'ayant pu être entendus à l'Assemblée
générale de nosseur de transport.

à par fixé

Sur les neuf qui ont été présentés cinq sont
d'ailleurs après :

- Alouat Tomant, anglais
- Lemchinas David, lithuanien
- Orabiki Inail, polonais
- Herscovici Herman, roumain
- Starogum Héri, réfugié russe.

ont été déclarés inaptes :

- Besselbaum, Charles, réfugié russe
flamand Hery, polonais
- Roumpick Moine, polonais
- Moczyszlinski Yeko, polonais

conférence
de 1911
27 heures

~~Ce dernier est inscrit sur la carte d'incapacité
de Nébovatz.~~

Les inscriptions de ces derniers après sont inscrites, le
plus tôt possible, par le chef de poste départemental, et le
cas d'Herscovici H., par le médecin résidant à l'École
de Nébovatz.

Les inscriptions sont provisoirement laissées
sans leur commune de résidence à l'exception de
Moczyszlinski Yeko qui est inscrit sur la carte
d'incapacité de Nébovatz.

M. Beaumont, chef de groupe départemental
signale le décès en zone occupée des enfants
voir liste -

Il signale également que le T.E.
Prado - Villars Angel enfant doit être
légalisé ayant atteint 55 ans le 15 juillet 1941

Le Commissaire se range à son avis et approuve
également la requête demandant le versement
de la famille versée par M. Condouze député de
l'Union Social de France en faveur de travailleurs
SOLER - RO résidant à ~~Mont~~^{Chaboussac} (commune de
l'Ange).

L'ordre du jour étant épuisé
la séance est levée à 16 heures.

Le Président,

INCORPORATION-

ESPAGNOLS.

ENCADRES:

Gonzales Gonzales Antonie
 Melina Muniez Antonie
 Martinez Rebelle Jessé
 Fernandez Mindez Salvador
 Selles Ferre Rafael
 Margalet Belham Roman
 Calasde Merugas José
 Richbier Waser (Polonais)
 Kozaki Jean (Polonais)
 Kripeler Jean- Pierre (Luxembourgeois)

CONTROLES:

Héro Lopez Juan
 Esteller Kop Manuel
 Reig Gil Roman
 Cedepa Suberana Luis
 Espaniel Antonie
 Villanudas Escobis Pedro
 Garcia Ortiga Eugénie
 Heredia Lahuerta Miguel



PALASTINIENS

Visite médicale

Convocations: 81

Présents: 9 - absents Chaudesaigues reçu convocations tardives

Recommandations

Abou Fernand Anglais / marocain

Douchins David Lituanien

Trebaki Israel; Polonais

Heracovic Herman; Roumain

Artes à travaux réduits

Moczydlinski Yeché; Polonais

Starozur Héro; Russe

Duques

Glasmann Héro; Polonais

Rasempick Weiss; Polonais

Leselbaum Charles ref. van wachte

From a sign on

PARTIS EN 2.0.

March Amperta Barnabès

Pellier Lliensard Jaime

Ruis Neves Salvador

Mateans Galevian Giliane

Benevsky Stephan; Tchecoslovaque

Gudi David; Espagnol

ESPAGNOLS

LIBERATIONS

401 Frodo Villars Angel Espagnol 13 juillet 1986 - *Amey, P. 24. 1986*

REGROUPEMENTS

431 Salazar Res.

La Commission d'Incorporation
de Changen dans sa séance du
20 Décembre 1945 a résolu la
con. de D^r Perconis, romain, de
compens. irrégulière, mais de une
française, aujour. et jour d'
après français.

Je suis-il fait ?

~~laissé concerné~~
reçu par
2 fév 43

REGROUPEMENT N° 3

Nom; SOLEH ROS.
Groupe 131

Pièces jointes

- 1) Demande de regroupement
- 2) Attestation de salaire.
- 3) Certificat d'hébergement.
- 4) Enquête sur la T.E.

Remis le.....
Suite donnée.....

Le Secrétaire Social Départemental

J. P. L...

TRAVAUX PUBLICS

Entreprises LÉON BALLOT

Société Anonyme au Capital de 1.000.000 Frs

SIÈGE SOCIAL :

158, BOULEVARD HAUSMANN
PARIS (8^e)

TÉL. BALZAC 20.68 (2 LIGNES GROUPEES)

Compte Chèques Postaux Paris 804 36
Adresse Tél. BALZAC 20.68

R. C. N. 208.040

CERTIFICAT

Entreprises Léon BALLOT
Chantier de Barrage de l'AGLE
MAURIAC (Cantal)

Nous soussignées: ENTREPRISES Léon
BALLOT, chantier de Barrage de l'Agle
certifions que:

Soleh Ros Juan

est employé sur le présent chantier, en qualité
de *Mineur* depuis le

*29.1.40 - son salaire horaire de 8,75, et
qui a été toujours d'une satisfaction dans son travail*

L'Agle, 7.10.42

Pr ENTREPRISES Léon BALLOT, S^a Anonyme

[Signature]



Voilà pour l'inscription et la signature
de M. *Soleh Ros Juan*
opposé à la
F-11-42
[Signature]

MAIRIE
DES
Chalvignac

CERTIFICAT

Le Maire de la Commune de Chalvignac
Certifie que : Le Travailleur à prison
Sole Ros Juan, âgé
à Chalvignac où il a
loué une chambre chez
un Ribeyrolle ; qui se fait
du prisonnier aux besoins de sa
femme et Camacho Maria,
qu'il est connu comme
étant une couplet
parfait.

En Mairie, le

7. 12. 1942
Le Maire.

Exp. FARDIER, SAINT-YVES
Mairie N° 10 2-11-42

Le T.B. Sole Ros Juan du 431^e Groupe de T.B. à Mauriac

à

M. Le Chef de Groupe:

J'ai l'honneur de vous demander de bien
vouloir faire le nécessaire pour le rapprochement de ma femme
qui se trouve à la prison d'Aurillac, en qualité de compléant
de condéne, pour motif de son entrée en France irrégulièrement.

Je vous serais très obligé, que le jour où
finissait sa condéne, le 28 Janvier, elle puisse être rapproché
de moi, je gage assez pour subvenir à ses nécessités.

Ci-joint certificat du maire de Chalvignac
autorisant à résider ma femme dans cet village, ainsi un certificat
de l'Entreprise Allot.

Ma femme s'appelle MARIA CAMACHO

Veuillez agréer Monsieur l'assurance de mes respects.
Mauriac le 7 Décembre 1942

Juan Solís

ÉQUIPE

Feuille d'enquête sociale

DOSSIER N°

51

établie le

par

Travailleur visé Soler Ros

Membre de la famille visé

Groupement N° 1

Adresse

Groupe N° 431

Concerné à Maurice

Nom SOLEA ROS Prénoms Juan Sexe masculin

né le 21 avril 1905 à Carthagena Espagne

fil de SOLEA DIEGO, né le 1882, à Carthagena Espagne

et de ROS Lucia, née le 1887, à Carthagena Espagne

Nationalité Espagnole acquise par filiation, mariage, naturalisation.

Confession Catholique

Profession { 1° d'origine Electricien durée 18 ans

2° successives Peintre durée 3 ans

Langues parlées Espagnol et un peu de français

Situation militaire Recrues en Espagne

Pièces d'identité Fiches de travailleurs étrangers

1° Passeport Etat N° délivré à

le valable jusqu'au

2° Autres pièces étrangères

renouvelé le jusqu'au

3° Pièces françaises Fiche de C. E. délivrées le 1 janvier 1948 N°

Validité

Séjour en France 9 arrivé le 11 Février 1939 venant de Espagne

cause Religie. avec visa

Résidences successives Groupes de Travailleurs Etrangers - Belgique

ÉQUIPE

Nom du chef de famille *SOLER ROS*

DOSSIER N°

51

Prénom *JUAN*

Objetif de l'enquête

Feuille d'Enquête Sociale

Nom

Établie le

Prénoms

Mesures à prendre

Par

Adresse

Vue par

(de la personne visitée.)

Résultat

Rapport d'Enquête

Objet de l'entretien avec l'intéressé

Impression de l'enquêteur

Suite à donner

Observations particulières

Avis du Chef de Groupe de T.E. ou des autorités compétentes: *Le T.E. Soler Ros Juan a donné toute satisfaction au point de vue discipline et travail; et particulièrement rigueur d'entretien et mérite de bénéficier d'une autorisation de rapprochement familial.*

Maurice

